

rh19

# Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle

Numéro 35 (2007)

La Restauration revisitée - Les formes de la protestation - Une histoire de l'Etat

Christophe Voilliot

**Corinne Delmas, *Instituer des savoirs d'État. L'Académie des sciences morales et politiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, 344 p. ISBN : 2-296-01313-9. 29,50 euros.**

#### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

#### Référence électronique

Christophe Voilliot, « Corinne Delmas, *Instituer des savoirs d'État. L'Académie des sciences morales et politiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, 344 p. ISBN : 2-296-01313-9. 29,50 euros. », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], 35 | 2007, mis en ligne le 31 octobre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index1752.html>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rh19.revues.org/index1752.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

entre 1848 et 1851), mais aussi des approches plus thématiques et souvent centrées sur les années 1830-1840 (Annie Crépin sur la Garde, les gauches et l'idée de nation en armes sous la monarchie de Juillet; Mathilde Larrère sur les élections des officiers, également sous la monarchie de Juillet; Louis Hincker sur les officiers porte-parole des barricades en 1848).

Apparemment disparates, ces communications témoignent pourtant d'interrogations communes à la fois à leurs auteurs et aux contemporains de ces gardes nationales : leur lien avec « l'esprit de parti » et, dès lors, la méfiance qu'elles engendrent de la part du pouvoir (on sait comment Charles X en arriva à supprimer une garde nationale parisienne jugée rebelle en 1827); les questions de militarisation et de professionnalisation des gardes, questions étroitement liées avec celle de la politisation des classes populaires ou moyennes à laquelle elles sont associées; leur rôle face à la question sociale, et à cet égard le cas lyonnais apparaît comme l'un des plus intéressants; leur relation à une idée nationale alors en plein essor, et encore classée à gauche, sa progressive droitisation correspondant précisément à l'époque de la suppression des gardes; la question de l'engagement des individus composant ces gardes, lors des grandes commotions politiques du siècle, et des stratégies élaborées face au pouvoir judiciaire au lendemain de ces commotions. Dans une contribution en forme de conclusion, Alan Forest réfléchit à la mémoire de la Garde nationale « révolutionnaire » au XIX<sup>e</sup> siècle, affirmant, entre autres choses, l'irréductibilité absolue de la Garde à une image unique. Une Garde qui, à gauche comme à droite, est l'objet d'instrumentalisations forcément et fortement opposées : à ce jeu, l'imagerie républicaine, de la Deuxième comme de la Troisième République, n'a pas été la moins habile, non sans variantes. Car comment, par exemple, évoquer la Garde nationale parisienne au lendemain de juin 1848 qui a vu le corps se partager entre les deux camps en présence? Au fond, il semble que l'aspect patriotique soit le plus souvent mis en avant, au détriment d'une image trop « révolutionnaire », même si patriotisme et révolution forment pendant une bonne partie du siècle un couple indissociable. Le débat reste d'autant plus ouvert que chaque période étudiée et parfois chaque événement mériterait une analyse fine. Le chantier « Garde nationale » reste donc largement ouvert : au niveau des quartiers, des petites villes, des campagnes, il y a beaucoup à faire. Les sources existent : reste à susciter l'intérêt de chercheurs, ce à quoi s'emploie avec bonheur ce volume.

Jean-Claude Caron

Corinne DELMAS, *Instituer des savoirs d'État. L'Académie des sciences morales et politiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, 344 p. ISBN : 2-296-01313-9. 29,50 euros.

Issu d'une thèse de doctorat en science politique soutenue en 2000, le livre de Corinne Delmas est partie prenante du regain d'intérêt de cette discipline pour les sciences camérales<sup>12</sup>. En étudiant l'Académie des sciences morales et politiques jusqu'en 1914, Corinne Delmas complète ainsi une historiographie surtout centrée sur

12. Olivier Ihl, Martine Kaluszynski, Gilles Pollet [dir.], *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003; Pascale Laborier [dir.], *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

le premier XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Articulé en deux séquences chronologiques, avant et après 1870, l'ouvrage analyse la genèse d'une institution et sa transformation en un lieu d'expertise tourné vers l'action publique.

La restauration en 1832 de la classe des sciences morales et politiques au sein de l'Institut procède, selon Corinne Delmas, d'une double logique, intellectuelle et administrative. L'ouvrage en retrace la genèse dans un premier chapitre très dense dont on retiendra deux conclusions majeures : premièrement, les sciences morales et politiques sont la version française des sciences camérales ; deuxièmement, leur reconnaissance académique témoigne de la volonté de Guizot d'instaurer un contre-pouvoir à la souveraineté du peuple à travers la promotion, au nom de la raison, d'élites capacitaires. Dès lors, on peut appréhender le travail de cette académie en tenant compte, comme le fait l'auteur, à la fois de logiques sociales et d'un lien constant avec l'agenda parlementaire. Sous la monarchie de Juillet, l'Académie « est davantage orientée vers la re-médiation sociale que vers la réforme politique, et la hiérarchie des questions témoigne du primat d'une perspective morale et d'ordre public » (p. 76). Cela n'empêche pas cette institution de favoriser la notabilisation de ses lauréats et la promotion de ces derniers en savants. Être distingué par l'Académie confère un statut d'expert et débouche sur des sollicitations gouvernementales. Cette « fertilisation croisée » (p. 80) transforme l'Académie en véritable laboratoire auquel l'administration fournit ses objets d'étude et ses outils, précise ses finalités et obtient en retour des travaux marqués par cette logique de rationalisation de l'art de gouverner. Ce faisant, l'académie n'hésite pas à solliciter des concours variés afin de faire émerger, dans une logique propédeutique, une « parole ouvrière » sur la question du paupérisme. Cette tentative est un échec, les mémoires trop radicaux des années quarante ne sont pas acceptés et, à compter de juin 1848, l'Académie se fait exclusivement le défenseur des droits de la propriété face à l'identité ouvrière et à ses revendications. Les nombreux travaux académiques sur la question de la réforme pénitentiaire, marqués par l'opposition entre « réalistes moralistes » (Tocqueville) et « philanthropes » (Charles Lucas), montrent également les limites de l'influence académique. L'hostilité des experts n'entrave en rien la politique de déportation engagée sous le Second Empire. De manière plus générale, l'expertise économique et sociale heurte, par sa dimension critique, le moralisme de bien des académiciens. Dans ces conditions, l'éclectisme cousinien, parce qu'il assigne un rôle conservateur aux sciences morales et politiques, apparaît comme un frein puissant à la promotion de savoirs empiriques et fonctionne comme une « idéologie au service des élites nationales » (p. 130).

Le troisième chapitre de l'ouvrage, au titre très foucaldien (« Une institution entre savoir et pouvoir »), étudie les profils et les trajectoires des académiciens de cette première période. L'institution académique, et ce conformément à la « problématique doctrinaire » (p. 135), fonctionne comme un lieu de promotion des capacités. Mais cette ouverture sociale reste limitée, bien des académiciens peuvent être considérés comme des héritiers et la promotion académique obéit à certaines règles : « le patronage et les relations sociales jouent un rôle déterminant pour l'ascension sociale par l'école de fils de leurs oeuvres » (p. 142). L'Académie des sciences morales

13. Sophie-Anne Leterrier, *L'institution des sciences morales et politiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.

et politiques n'est ni plus ni moins élitiste que d'autres institutions d'État contemporaines, mais les mécanismes de cooptation qui sont au principe des nominations qu'elle effectue supposent une homogénéité sociale minimale. Autre trait dominant du monde académique, la multipositionnalité des acteurs qui contribue à renforcer les liens au sein de ce groupe restreint. Au total, note Corinne Delmas, et à quelques exceptions près, « tous les académiciens ont finalement servi l'État, non seulement comme fonctionnaires, mais aussi en tant qu'hommes politiques » (p. 155). Même si le libéralisme domine au sein de ce groupe de notables, les mécanismes de division du travail académique laissent place à quelques voix dissidentes : « les académiciens les plus hétérodoxes peuvent d'autant plus faire entendre leur voix [...] que les hommes politiques et les cadres du régime, pris par leurs activités politiques et administratives ne s'y investissent guère » (p. 160). Sur les 93 académiciens qui se succèdent de 1832 à 1870, 64 sont en effet des parlementaires. Ce chiffre masque toutefois l'évolution de la position académique : alors que l'Institut détient un quasi-monopole des savoirs sous la monarchie de Juillet, que l'Académie est sollicitée à des fins idéologiques de juin 1848 à 1852, elle devient un refuge de l'opposition libérale sous le Second Empire.

Le ralliement de l'Académie des sciences morales et politiques à la République, après 1871, ne met pas fin à ce tropisme libéral. L'époque est néanmoins marquée par une marginalisation politique de l'Institut, conséquence de la différenciation et de la professionnalisation des espaces savants d'une part, d'un recrutement parlementaire moins élitiste de l'autre. Les hommes politiques, au tournant du siècle, ne se comptent plus guère que dans la section de morale, la moins spécialisée de toutes. Désormais, l'élection des académiciens intervient à un âge plus tardif. Cette « consécration académique » (p. 194) de gens ayant fait carrière renforce l'homogénéité sociale des élus, même si quelques autodidactes de talents intègrent l'institution. Parallèlement, s'affirment au sein des différentes sections des compétences techniques qui témoignent du déclin du modèle notabiliaire de l'excellence sociale. L'évolution dans le recrutement explique en grande partie le rôle nouveau de l'Académie, « à la croisée de multiples réseaux d'experts » comme le souligne le cinquième chapitre dans lequel Corinne Delmas recense et analyse les travaux académiques de la période. De plus en plus hostiles aux projets de réforme économiques et sociaux, la majorité des académiciens réaffirment dans leurs travaux un libéralisme intransigeant, voire dogmatique, et leur opposition à l'interventionnisme de l'État. Alors même que de nombreux membres de l'Académie des sciences morales et politiques participent à d'autres structures d'expertise, publiques ou privées, l'institution apparaît décalée dans sa prise en compte des enjeux du moment. Face aux gouvernements radicaux, « l'Académie est désormais plus une chambre d'enregistrement et de consécration des courants libéraux et catholiques de la réforme sociale que d'impulsion » (p. 247).

La critique morale du socialisme et de l'interventionnisme, genre dans lequel excellent les académiciens avant 1914, débouche de plus en plus souvent sur une condamnation expresse des « mœurs parlementaires » (p. 282). Explorant différentes modalités de réformes institutionnelles ou électorales (vote plural, représentation proportionnelle, suffrage à deux degrés, etc.), l'Académie semble se ranger du côté des conservateurs hostiles au régime. En retour, la dénonciation de cette politisation

du discours académique donne l'occasion à la presse républicaine de stigmatiser les moeurs académiques. « Le noeud des conflits est politique, note l'auteur, comme en attestent le contraste entre la minceur des prétextes et la violence des registres discursifs » (p. 296). Ces luttes politiques ont d'autant plus d'importance symbolique qu'elles sont congruentes avec le conflit qui oppose l'institution académique au monde universitaire au sein duquel la montée en puissance des sciences sociales tend à supplanter, voire à discréditer, les sciences morales et politiques. Nul mieux qu'Émile Durkheim, cité par Corinne Delmas, ne formule ce désintéret : « À mesure que la sociologie se constitue, elle se sépare de plus en plus nettement de ce que l'on a appelé, assez improprement d'ailleurs, les sciences politiques, spéculations bâtarde, à moitiés théoriques, à moitié pratiques, à moitié sciences et à moitié arts, que l'on confond quelquefois encore, mais à tort, avec la science sociale »<sup>14</sup>. À la fois épistémologique, disciplinaire et politique, ce conflit met en évidence le rôle grandissant des moralistes catholiques au sein de l'Académie des sciences morales et politiques à la veille de la grande guerre. C'est avec beaucoup de prudence, que les nouveaux savoirs sur la société y sont admis. Voulant concilier le modèle positiviste du savant avec une éthique traditionaliste, l'Académie se réfugie dans une posture morale que seul le conflit qui éclate en 1914 sauvera du discrédit. Le « regain de légitimité et d'audience » (p. 320) que lui procure sa participation à la croisade nationaliste, au côté des universitaires, explique ainsi comment ce temple du libéralisme a pu survivre, si ce n'est prospérer, au début du xx<sup>e</sup> siècle.

Hormis le premier chapitre, à l'érudition certes fort contrôlée<sup>15</sup>, l'ensemble du livre met en relation les positions et les trajectoires sociales des académiciens avec leurs productions et donne ainsi à voir l'Académie des sciences morales et politiques dans ses relations avec l'État parlementaire en construction. Mais ce riche matériau est ici présenté de manière inappropriée : l'absence de tout tableau et la profusion d'éléments essentiels à la démonstration reclus dans les notes infrapaginales compliquent singulièrement la tâche du lecteur. Ces lacunes sont également un frein à l'analyse comparative qui affleure au détour de certaines pages. Dans ce cadre, on peut d'ailleurs regretter que l'auteur n'ait pas exploité de manière plus systématique les résultats de l'enquête sur les parlementaires de la Troisième République, afin de mesurer la distance institutionnelle entre le Parlement et l'Académie des sciences morales et politiques à l'aune des propriétés sociales des acteurs, ce qui aurait donné plus de consistance à l'analyse du raidissement conservateur des académiciens à l'époque de la République radicale. Ces quelques observations ne doivent pas néanmoins fausser la mesure, ce livre est une démonstration réussie d'analyse sociale et une contribution importante à l'étude des institutions et de l'expertise d'État. Son intérêt dépasse de ce fait, et de loin, le seul objet étudié. Corinne Delmas montre avec brio comment les hypothèses de Michel Foucault sur les rapports entre savoir et pouvoir peuvent être à l'origine d'un très consistant programme de recherches.

Christophe Voilliot

14. Emile Durkheim, *La science sociale et l'action*, Paris, Presses universitaires de France, 1970, p. 225.

15. Et que l'on peut compléter avec la traduction récente du livre de Johan Heilbron, *Naissance de la sociologie*, traduit du néerlandais par Paul Dirckx, Marseille, Agone, 2006 (1<sup>re</sup> édition 1990).